

Image not found or type unknown



quel sont les demarche a suivre dans mon cas ?

Par **passola**, le **21/03/2011** à **15:55**

je vous explique la situation : je suis père d un enfant qui va naitre dans moin de 3 mois , ma coupine est française et moi je suis marocain et je n est pas de papier est ce que je pourais obtenir un titre de sejour , si oui quel sont les demarche a suivre suis je obliger si je me pacs ou je me marie doit je retourner dans mon paye ??
merci d avence.